

## Rapport public

**Date d'émission du rapport :** 12 septembre 2025

**Numéro d'inspection :** 2025-1013-0005

**Type d'inspection :**

Suivi

**Titulaire de permis :** The Royale Development GP Corporation par ses partenaires généraux au nom de The Royale Development LP

**Foyer de soins de longue durée et ville :** Case Manor Community, Bobcaygeon

## RÉSUMÉ DE L'INSPECTION

L'inspection a eu lieu sur place aux dates suivantes : les 11 et 12 septembre 2025

L'inspection concernait :

– Suivi n° : 1 – Ordre de conformité (OC) n° 001, paragraphe 24 (1) de la LRSLD (2021), Obligation de protéger, lié à l'inspection 2025-1013-0003, date d'échéance de conformité fixée au 29 août 2025

– Suivi n° : 1 – OC n° 002, paragraphe 104 (2) du Règl. de l'Ont. 246/22, Avis relatifs aux incidents, lié à l'inspection 2025-1013-0003, date d'échéance de conformité fixée au 29 août 2025

## Ordres de conformité délivrés antérieurement

L'inspection a établi la conformité à l'ordre ou aux ordres de conformité suivants délivrés antérieurement :

Ordre n° 001 de l'inspection n° 2025-1013-0003 aux termes du paragraphe 24 (1) de la LRSLD (2021)

Ordre n° 002 de l'inspection n° 2025-1013-0003 lié au paragraphe 104 (2) du Règl. de l'Ont., 246/22.

Les **protocoles d'inspection** suivants ont été utilisés pendant cette inspection :

Prévention des mauvais traitements et de la négligence

## RÉSULTATS DE L'INSPECTION

Au cours de cette inspection, l'inspecteur ou l'inspectrice ou les inspecteurs ou inspectrices ont fait des observations pertinentes, examiné des dossiers et effectué des entretiens, le cas échéant. Aucun non-respect n'a été constaté.

